

## Le catalyseur des dysfonctionnements de la nouvelle Pac ?

© 16/11/2014 | 👤 Momagri • 📰 Terre-net Média

La lettre rectificative de la Commission européenne au projet de budget communautaire pour 2015 crée des remous. Les ajustements budgétaires qui y sont proposés pourraient paralyser davantage un secteur agricole déjà éprouvé, et limiter les moyens de riposte à l'embargo russe sur les produits agroalimentaires de l'UE, élargi aujourd'hui aux abats, farines et graisses de bovins, porcins et de volaille.



*Les aides  
accordées  
au secteur  
des fruits  
et  
légumes  
européens  
n'ont été  
utilisées  
qu'en  
partie.  
(©Terre-  
net  
Média)*

« L'embargo russe représenterait une perte directe de 5,2 milliards d'euros par an, selon la Fnsea. Or, loin d'être adaptées à la situation, les ressources budgétaires non seulement se tarissent, mais subissent de nouvelles coupes : elles sont réorientées vers des dépenses hors agriculture (énergies, lutte contre la propagation du virus Ebola...). Pourtant, l'enveloppe de la Pac dispose de marges à hauteur de 447,9 millions d'euros. Ainsi :

- la réserve de crise (constituée au prix d'une réduction de 1,3 % des paiements directs versés aux exploitants en 2014) est réduite à une part congrue soit 88 millions d'euros sur les 430 millions initiaux ;
- les aides qui devaient être attribuées aux producteurs de fruits, de légumes et de lait pour faire face aux conséquences de l'embargo, ne sont qu'en partie utilisées ;
- le plan d'aide aux producteurs laitiers des pays baltes et de Finlande, largement dépendants des exportations sur le marché russe, n'a toujours pas été actionné ;
- enfin, comble de la situation, le super-prélèvement financier, ponctionné pour le dépassement des quotas laitiers 2013/2014, ne sera pas attribué à l'agriculture, mais à d'autres secteurs, et notamment, servira à s'acquitter de factures impayées.

Plusieurs organisations professionnelles et Etats-membres se sont opposés à ce dévoiement du **budget de la Pac**, appelant notamment à la mobilisation d'autres sources de financement que la Pac. Les producteurs européens, rappellent-ils, n'ont pas à payer les conséquences d'une crise avant tout politique et diplomatique avec Moscou. C'est dans cet esprit que les quatre vice-présidents de la commission Agri viennent d'appeler Jean-Claude Juncker à faire preuve de « solidarité » avec les producteurs agricoles, un principe fondateur de la Pac.

A court terme tout espoir n'est pas perdu. La procédure de « conciliation » entre le Parlement et le Conseil de l'UE autour du budget communautaire 2015 a débuté le 28 octobre, et devrait s'achever mi-novembre. Et le Parlement a d'ores et déjà revu à la hausse les crédits de paiements et demandé des crédits additionnels.

Mais l'enjeu est plus global. Les alertes lancées par Momagri sont confirmées. Le budget de la Pac est non seulement trop faible pour faire face aux conséquences de la volatilité des cours agricoles, à la hausse comme la baisse, sur les revenus des agriculteurs, mais la nouvelle Pac propose des instruments inadaptés pour faire face aux réalités économiques et géopolitiques.

L'agriculture ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire qui en ferait le ventre mou de l'Europe ! Il est urgent de revoir notre stratégie agricole au nom de la sauvegarde de notre modèle d'agriculture, de notre sécurité alimentaire et de notre place sur l'échiquier international. »